



Appel à Projets JEUNES

11-17 Lab'



Soutien des projets junior Made in 63

Tu as entre 11 et 17 ans ?

Tu es du 63 ?

Tu as un projet en tête ?

La Caisse d'Allocations Familiales du Puy de Dôme et l'Espace Info Jeunes de Clermont-Ferrand souhaitent promouvoir des projets, des actions et/ou des démarches répondant à des besoins spécifiques des jeunes et notamment des adolescents.

Développer l'esprit d'entreprendre est un acte citoyen qui relève de la responsabilité de chacun, État, collectivités territoriales, chambres consulaires, organismes paritaires, universitaires, banques, associations, etc...

A ce titre, a émergé le 11-17 Lab', un dispositif en faveur des jeunes de 11 à 17 ans qui vise à soutenir des projets citoyens, culturels, artistiques, solidaires, sportifs, individuels ou collectifs, notamment par une aide financière pouvant aller jusqu'à 1 000 euros.

Deux sessions annuelles ont lieu : la première en avril et la seconde en octobre. Tous les candidats sont amenés à se rapprocher du réseau Informations Jeunesse du Puy de Dôme pour mieux connaître les modalités du dispositif et être soutenus dans leurs démarches.

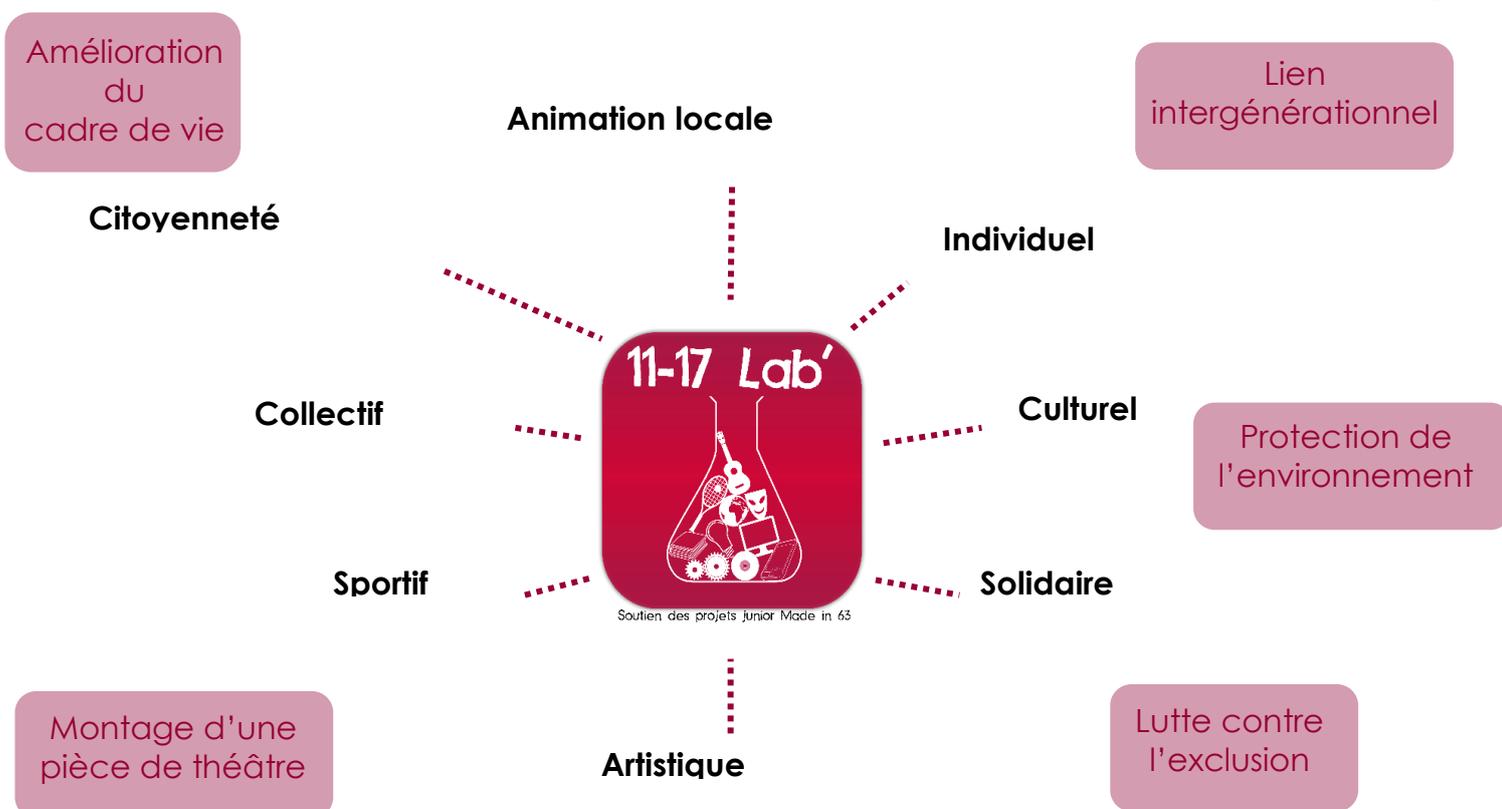
POURQUOI LE 11-17 LAB' ?

Ce dispositif a pour but de :

- Promouvoir la création d'activité et la culture de projet auprès des jeunes (11-17 ans) et ainsi favoriser leur insertion et apprentissage de la vie sociale et professionnelle par la valorisation de l'expérience et leur responsabilisation
- Soutenir l'initiative et le développement de l'autonomie des jeunes en les associant à l'élaboration des actions les concernant (favoriser l'expression des talents, la capacité d'action et de création des jeunes)
- Renforcer les appuis techniques pour favoriser la réussite des projets de jeunes
- Participer au développement social, familial-du département
- Créer une dynamique partenariale autour de l'aide aux jeunes porteurs de projet de moins de 18 ans

QUEL TYPE DE PROJET ?

3



COMMENT PARTICIPER ?

Prenez contact avec l'**Espace Initiatives Jeunes** à l'Espace Info Jeunes ou avec le **PIJ** (Point Information Jeunesse) le plus proche de chez vous. Il vous indiquera les **modalités de fonctionnement** du dispositif 11-17 Lab', et vous aiguillera vers l'**interlocuteur le plus adapté** à vos besoins et à la nature de votre projet

Après un **entretien avec ce spécialiste**, vous constituerez votre **dossier de candidature** pour participer à l'une des 2 sessions annuelles (avril et octobre) 11-17 Lab'.

Dates limites de candidature :

- **31 mars** pour la session d'avril
- **30 septembre** pour la session d'octobre.

[Consulter le règlement](#)

[Télécharger le dossier de candidature](#)

QUELLES SONT LES MODALITES ?

- Le projet devra avoir lieu au plus tard dans **les 6 mois** suivant l'**attribution du prix**
- Le projet doit être à l'**initiative directe du candidat** : il ne doit pas l'être pour le compte d'une tierce personne physique ou morale
- Le candidat doit résider dans le **Puy de Dôme**
- Le candidat doit avoir un **adulte référent**

4

